

Groupe Scolaire Louis Rouzay - Montbizot - Année scolaire 2017-2018

Procès-Verbal du 1^{er} conseil d'école - Mardi 17 octobre 2017

Sont présents :

L'équipe enseignante :

M. BIGOT Olivier, M. BRIAULT Julien, Mme CABEAU Céline, Mme CHARPENTIER Bérengère, Mme FERRAND Lucie, M. FROGER Denis, Mme GALLET Amandine, Mme GANDON Bérengère, Mme JEANDEL Audrey, Mme MATHONEAU Karine, Mme POISSON Séverinne, Mme TRICOIRE Valia.

La municipalité :

M. BESNIER Alain, Mme GUYON Stéphanie, Mme SOUDEE Pascale.

Les représentants de parents d'élèves :

Mme STRUILLOU Émilie, Mme OLIVIER Béatrice, Mme PLEUVRY Laure, Mme BRUNET Stéphanie, Mme PEAN Marion, M. TRAVERS Maxime, Mme COUJANDASSAMY Sophie, Mme CHEREAU Coraline, M. PIERRE Yohann, Mme GALBRUN Myriam, Mme FOLLENFANT Virginie, Mme BEAURY Nadine, Mme ROUZIER Christelle.

Le personnel communal :

Mme CHEVALLIER Florence, Mme LUCAS Isabelle, Mme PIERSON Christine.

Sont excusés :

Mme ARNAUD Clémence, Mme JAVANAUD Anne-Claire, Mme GUERIN Danielle, Mme LESOURD Nelly, Mme FEAU Véronique, Mme GADROIS Valérie, Mme LEFEUVRE Yolande, Mme RICHARD Nicole, Mme RIBOT Chloé, M. POIRAUDEAU Frédéric, Mme COTIN Charlotte.

Lecture et approbation du règlement intérieur de l'école de Montbizot :

- Il est décidé de procéder à la modification suivante :
changement de l'année scolaire

- Rappel concernant la fin de journée :

Pour la maternelle : les enfants de maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes désignées par eux, par écrit.

Pour l'élémentaire : la sortie des élèves s'effectue sous la conduite de leur enseignant jusqu'au portail de l'établissement. Les élèves qui vont à l'accueil périscolaire sont pris en charge par le personnel de service. Les autres élèves (y compris les CP) peuvent quitter **seuls et librement** l'enceinte de l'école. Il est donc important que les parents ou leurs représentants se présentent à l'heure à la sortie des classes. En effet, dès que les enfants ont franchi le portail, ils sont sous la responsabilité des parents ou de leurs représentants.

- Annexes jointes : charte informatique d'utilisation d'Internet, charte de la laïcité (N.B. : seules les familles des élèves inscrits depuis cette année à l'école seront destinataires de la charte de la laïcité).

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des votants.

Information de la municipalité sur les réponses au questionnaire soumis aux parents d'élèves concernant une éventuelle reconduction des TAP pour l'année scolaire 2018-2019 :

La mairie a recueilli 176 réponses en retour, sur 208 familles sollicitées. Les résultats de l'enquête sont les suivants : si les subventions de l'Etat sont maintenues pour l'année scolaire 2018-2019, 66,7% des parents sont favorables à la reconduction des TAP. En cas de non-maintien des TAP, 61,4% ne souhaitent pas conserver la semaine des 4 jours et demi. Dans l'hypothèse où la semaine des 4 jours et demi serait maintenue, 95,3 % optent pour le maintien du mercredi matin. Par ailleurs, un nouveau projet éducatif (PEDT) devra être élaboré. Une harmonisation au niveau intercommunal sera recherchée.

Vote du conseil d'école sur une éventuelle modification des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018 :

Options proposées au vote :

- maintien des rythmes actuels de la semaine de 4 jours et demi
- passage à la semaine de 4 jours

Résultats du vote (25 votants):

- maintien des rythmes actuels de la semaine de 4 jours et demi : 4 voix
- passage à la semaine de 4 jours : 19 voix
- bulletins blancs : 2

Calendrier prévisionnel des activités qui seront conduites cette année scolaire :

Thème fédérateur de l'année : les arts. Le travail réalisé par les classes sera cette année valorisé par une exposition à l'école au cours d'une période spécifique.

Tous les mardis : intervention de Mme Dominique GRAUX, de l'Association *Lire et faire lire*, constituée de bénévoles qui offrent de leur temps pour transmettre aux enfants le plaisir de la lecture : lecture d'albums à des petits groupes d'élèves, pour les classes de Mme CHARPENTIER et de Mmes GANDON/FERRAND.

Jeudi 19 octobre 2017 : rencontre jeux collectifs du cycle 3, au stade municipal de Ste-Jamme, pour les classes de Mmes CABEAU/FERRAND et JAVANAUD/GALLET.

Vendredi 10 novembre 2017 : dans le cadre du thème des arts, participation au Premier Festival du Cirque en Sarthe de Marolles les-Braults pour les classes de Mmes GANDON/FERRAND et POISSON.

Lundi 27 novembre 2017 : en partenariat avec la MAE, intervention sur le thème du harcèlement en milieu scolaire par Mme MAILLARD, infirmière scolaire, et Mmes CHAMPION et LETESSIER, animatrices de la Maison des Projets de Ballon, pour les élèves de la classe de Mmes CABEAU/FERRAND.

Dimanche 03 décembre 2017 : marché de Noël, organisé par l'APE'M. Les enfants proposeront des objets réalisés en classe et pendant les TAP ; des stands seront réservés pour permettre la vente et la distribution de ces objets.

Jeudi 14 décembre 2017 : courses régulières d'endurance pour les classes de CE2, CM1 et CM2 à la base de loisirs de Montbizot. Il est rappelé qu'il sera fait appel à des parents-accompagnateurs pour encadrer les élèves et distribuer la collation.

Vendredi 15 décembre 2017 : à l'initiative de l'APE'M, spectacle de Noël et visite du Père Noël à l'école ; à cette occasion, un cadeau, offert par l'APE'M, sera remis à chaque classe. Repas de Noël à la cantine.

Mercredi 10 janvier 2018 : spectacle proposé par la Compagnie des 3 Chardons, *Le bel oiseau*, pour les classes de la Petite Section au CE2.

Jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2018 : présence à l'école du photographe scolaire (les classes passeront dans l'ordre, de la PS au CM2, pendant les deux jours).

Samedi 13 janvier 2018 : cross Ouest France ; cette manifestation ayant lieu hors temps scolaire, la participation des élèves se fait sur la base du volontariat. Il sera fait appel à des parents accompagnateurs pour encadrer cette manifestation.

Mardi 13 février 2018 : rencontre de jeux de lutte du cycle 2 au gymnase de Sainte-Jamme-sur-Sarthe, pour la classe de Mme POISSON.

Mardi 20 février 2018 : rencontre de jeux de lutte du cycle 2 au gymnase de Sainte-Jamme-sur-Sarthe, pour la classe de Mmes GANDON/FERRAND.

Courant mars 2018 : rallye maths pour les classes de Mmes JAVANAUD/GALLET, CABEAU/FERRAND, JEANDEL, MATHONEAU/ARNAUD et POISSON.

Dimanche 25 mars 2018 : carnaval organisé par l'APE'M.

Natation : les enfants de CP, CE1 et CE2 seront concernés par cette activité, répartie sur les deux créneaux de piscine suivants : du vendredi 22 décembre 2017 au vendredi 30 mars 2018, soit 11 séances, pour les classes de Mmes MATHONEAU/ARNAUD et JEANDEL et du vendredi 6 avril au vendredi 29 juin 2018, soit 10 séances, pour les classes de Mmes GANDON/FERRAND, POISSON et de M. BIGOT/Mme GALLET. Rappel : les parents qui souhaitent passer l'agrément natation doivent se signaler auprès de l'enseignant de leur enfant. Ils sont toujours les bienvenus car le besoin d'adultes encadrant cette activité est permanent.

Mardi 29 mai 2018 : rencontre jeux d'athlétisme du cycle 2 au stade municipal de Saint-Jean d'Assé, pour les classes de Mmes POISSON, MATHONEAU/ARNAUD et JEANDEL.

Courant juin 2018: rencontre jeux d'athlétisme maternelle, organisée sous l'égide de l'USEP, à la base de loisirs de Montbizot.

Courant juin 2018 : rencontre danse contemporaine pour les classes de Mmes GANDON/FERRAND et MATHONEAU/ARNAUD au Centre du Val de Vray à Saint Saturnin.

Jeudi 21 juin ou vendredi 22 juin 2018 : course d'orientation pour les classes de Mmes CABEAU/FERRAND, JAVANAUD/GALLET et de M. BIGOT/Mme GALLET à Saint-Symphorien, dans la forêt de la Petite Charnie.

Mardi 26 juin 2018 : course d'orientation pour la classe de Mme POISSON à la base de loisirs de Montbizot.

Date à déterminer : rencontre biathlon pour toutes les classes du cycle 3 à la base de loisirs de Montbizot pour les classes de Mmes CABEAU/FERRAND, JAVANAUD/GALLET et de M. BIGOT/Mme GALLET.

Dimanche 1^{er} juillet 2018: fête de l'école.

Informations diverses de la part des enseignants :

Les enseignants remercient la municipalité pour les investissements consentis au profit de l'école et les membres de l'APE'M pour leur précieux soutien financier en faveur des enfants.

Elections, le 13 octobre 2017, des représentants de parents d'élèves au conseil d'école : la liste présentée a été élue avec un taux de participation de 44,89 %.

Information Plan Vigipirate : celui-ci est toujours en vigueur ; dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), trois exercices sont à effectuer dans l'année scolaire, en plus des trois exercices d'évacuation incendie. Le premier exercice a été réalisé le jeudi 5 octobre dernier, comme les familles en ont été informées.

Dans ce cadre, lors des sorties organisées en dehors de Montbizot (rencontres sportives, voyage scolaire, ...) l'Administration demande les numéros de téléphone portable des adultes accompagnateurs.

Portails de la maternelle : les deux portails coulissants de la maternelle sont très souvent laissés ouverts après le passage des parents, à l'heure de l'entrée en classe. Ces portails donnant accès à une cour de récréation des jeunes élèves de maternelle, il est demandé aux parents qui les utilisent de bien vouloir les refermer après usage, pour des raisons de sécurité évidentes.

Questions des parents aux enseignants :

Serait-il possible que tous les enseignants se garent au premier niveau du parking, laissant ainsi l'accès aux premières places aux parents ? Sachant que la plupart des enseignants restent la journée complète sur l'école...

Le fait, pour certains enseignants, de se garer au niveau du rez-de-chaussée relève d'une nécessité d'ordre personnel.

Pourquoi les enfants n'ont-ils pas le droit de mettre des tee-shirts à bretelles quand il fait chaud ?

Pour protéger leurs épaules des coups de soleil, étant donné que les enseignants ne sont pas habilités à appliquer de la crème solaire sur la peau des enfants. Pour information, le coup de soleil apparaît au bout d'une durée d'exposition comprise entre 15 et 25 minutes. Un mot d'information sera adressé aux familles à la belle saison.

Serait-il possible de vérifier que les enfants ont mis leurs chaussures correctement ?

Oui ; c'est le cas en général. A cet effet, les enseignants de maternelle demandent aux parents d'éviter, autant que possible, les chaussures à lacets afin de limiter les pertes de temps en sortant de la salle de motricité.

Quand les enfants partent pour la cantine, certains n'ont pas leur manteau, ou il n'est pas fermé, même s'il pleut ou s'il fait froid. Les écharpes et bonnets ne sont pas pris l'hiver. Est-ce possible de remédier à ce problème ?

Normalement, les manteaux sont fermés lorsque les enfants quittent l'école pour le premier service de cantine. Les enfants ne prennent ni bonnet ni écharpe pour répondre à une demande de la cantine car les portemanteaux qui y sont installés ne sont pas nominatifs. Merci aux parents de prévoir en conséquence des manteaux appropriés (chauds, avec capuche, ...).

Serait-il possible de revoir le système de sonnette côté maternelle ; il est fort désagréable de rester à la porte une dizaine de minutes. Les professeurs n'entendent pas la sonnette une fois les portes de classe fermées.

La sonnette côté maternelle est désormais supprimée ; les parents sont donc invités à actionner celle de l'élémentaire. N.B. : le lundi, le mardi et le mercredi des semaines impaires, c'est Mme Javanaud qui ouvre la porte quand la sonnette retentit. Comme elle fait classe ces jours-là, sa réaction peut ne pas toujours être immédiate. Elle remercie donc par avance les parents de leur compréhension.

Y a-t-il des enseignants formés aux gestes de premiers secours Si non, est-ce prévu?

Bien que cette formation ne soit pas obligatoire, certains enseignants le sont.

Un voyage scolaire sur plusieurs jours est-il envisageable (classe de neige, de mer comme cela se fait beaucoup dans d'autres écoles) ?

Si les sorties scolaires avec nuitées présentent un intérêt pédagogique indéniable, elles doivent néanmoins répondre à des critères précis sur les plans pédagogique, de l'organisation et du financement. Le choix fait cette année par l'équipe enseignante est le suivant : plutôt que de favoriser une seule classe ou un seul niveau, sans assurance de pérennisation d'une année sur l'autre pour des raisons financières, l'accent sera mis, pendant une période particulière de l'année, sur le thème fédérateur des arts, en invitant des artistes à l'école et/ou en faisant participer des classes à des manifestations culturelles. Comme il a été indiqué plus haut, une exposition couronnera le travail réalisé. Ce projet présente l'avantage d'impliquer l'école entière, ce qui n'est pas le cas pour une classe transplantée.

Questions des parents à la mairie :

Grèves d'enseignants (comme cela a été le cas mardi 10 octobre) : pourquoi la municipalité n'a-t-elle pas assuré l'accueil des enfants comme le préconise le code de l'éducation - article L133-2 à L133-10 ? (certains parents ont téléphoné en mairie pour savoir ce qui était prévu : réponse négative). Contrairement aux années précédentes, la mairie n'a pas communiqué aux parents si un service minimum allait être mis en place pour la grève des enseignants du mardi 10 octobre.

Le vendredi 6, nous avons appris qu'un service minimum serait mis en place. Le samedi 7, des parents ont appelé la mairie qui leur a répondu que le personnel communal étant en grève, il n'y aurait pas de service minimum d'assuré.

Afin de faciliter l'organisation de tous, parents comme mairie, serait-il possible que la mairie communique clairement par écrit sa position d'organiser ou non un service minimum pour les éventuelles prochaines grèves d'enseignants ?

Concernant le mouvement du 10 octobre dernier, la mairie n'a reçu aucune information de L'Education nationale quant au nombre d'enseignants grévistes à Montbizot. En outre, la municipalité ne souhaite pas mettre en oeuvre le service minimum car elle ne dispose pas de personnel formé pour garantir l'encadrement des élèves. Elle demande donc aux parents de prendre leurs dispositions pour assurer la garde de leur enfant en pareille circonstance.

Le parking de l'école : de nouvelles barrières au dépôt-minute ont été installées. Dans quel but ? Si une voiture se gare dès le début du "couloir" du dépôt, cela bloque l'accès à toutes les autres ! Il est difficile de se faufiler avec par exemple une voiture familiale type espace, entre les fameuses barrières.

Le couloir « dépôt-minute », d'où son nom, n'est pas conçu pour que le chauffeur du véhicule descende de voiture mais, au contraire, pour éviter le stationnement qui engorge le parking à l'heure de pointe ; il doit donc s'agir d'un arrêt très bref. Lors de la pause des barrières, des essais avec un véhicule de type espace ont été faits et aucun problème de passage n'a été constaté.

Les extérieurs de l'école : beaucoup de fenêtres du préau sont cassées ou en mauvais état depuis de nombreuses années. La mairie a-t-elle prévu les réparations? A quoi sert la fameuse serre sur le côté de l'école ? Elle semble à l'abandon...

La serre est, en effet, à l'abandon. Elle a été utilisée par le passé pour des projets pédagogiques. Comme ce bâtiment appartient au patrimoine historique de la commune, des travaux de réhabilitation sont envisagés pour 2018-2019.

**Est-ce que les parents pourraient savoir comment se comporte leur enfant pendant les TAP ?
Ce serait bien de pouvoir dialoguer avec les intervenants.**

Concernant les TAP, pour le moment aucune liste ne nous a été donnée. Quelles sont les activités proposées ? Que font nos enfants ? Si nos enfants ne nous en parlent pas, nous ne savons rien. Et même quand ils veulent nous en parler, il arrive qu'ils ne savent même plus ce qu'ils ont fait.

Les activités effectuées durant les TAP sont répertoriées sur des tableaux affichés à la porte de chaque classe. En effet, seuls les parents de maternelle, puisqu'ils ont accès aux classes, peuvent prendre connaissance de ces listes.

C'est la raison pour laquelle les activités pour chaque groupe de TAP sont désormais publiées sur le site internet de la commune.

Quant au comportement des enfants, il est toujours possible, pour les parents qui le souhaitent, de s'entretenir avec Mme Danielle GUERIN, responsable des activités.

Il avait été prévu de revoir le système de l'entrée de la porte côté maternelle mais rien n'a été fait, cela n'est pas pratique avec les poussettes.

Il s'agit d'un oubli, auquel il va être remédié.

Un nouveau jeu à été fait auprès de la garderie qui semble être un bac à sable mais sans sable, est-ce normal ?

Ce bac, réservé à la périscolaire, sera garni de sable.

Questions des enseignants à la mairie :

Accueil des élèves en cas de grève : serait-il possible que la mairie mette en place une organisation pérenne pour assurer l'accueil des élèves présents les jours de grève et en informe les familles ?

Voir la réponse faite ci-dessus.

Proposition de la mairie de mettre à disposition de l'école une Atsem supplémentaire pour la classe de Mmes GANDON/FERRAND (GS/CP) moyennant l'absence de ménage, le lundi et le mardi, dans les six classes d'élémentaire, sauf pour les WC et les poubelles et l'indisponibilité des Atsem Isabelle LUCAS et Christine PIERSON un mercredi sur deux. Les enseignants remercient tout d'abord la mairie pour cette proposition, qui permettra de soulager les maîtresses concernées et d'accroître ainsi l'efficacité des enseignements au sein de la classe. Ils aimeraient savoir si, pour ne pas faire porter l'effort sur les seules classes d'élémentaire, cette absence de ménage pourrait concerner alternativement les classes d'élémentaire (par exemple le lundi) et celles de maternelle (par exemple le mardi). Et si toutes les classes pourraient être a minima ventilées tous les jours.

Le planning arrêté n'est plus modifiable car il a été difficile à établir, compte tenu de toutes les contraintes à prendre en compte. Par ailleurs, une classe de maternelle nécessite un temps de ménage plus long qu'une classe d'élémentaire.

Cas d'absence des Atsem :

- absence d'une Atsem : serait-il possible de prévoir un protocole de remplacement des Atsem ? En effet, lorsqu'il ne reste qu'une Atsem dans l'école l'après-midi et qu'un élève d'une des classes sans Atsem a besoin d'elle (toilettes, nettoyage en urgence,...), l'enseignant concerné est contraint de laisser ses élèves sans surveillance, le temps d'aller chercher l'Atsem disponible dans l'autre classe. En outre, celle-ci doit interrompre le travail de l'atelier qu'elle anime.

- absence de toutes les Atsem (réunion des Atsem sur le temps de classe, absence prévue d'une Atsem,...) : serait-il possible d'éviter les temps d'absence totale des Atsem dans l'école ? En effet, cette absence de toutes les Atsem en même temps a des incidences diverses sur les élèves : réduction du temps d'apprentissage, problèmes d'hygiène (passage aux toilettes) et de sécurité (l'enseignant qui a besoin de sortir de sa classe [enfant à soigner,...] est contraint de laisser ses élèves seuls).

Il n'est pas possible de remplacer les Atsem en cas d'absence. Si une urgence se présente dans une classe (blessure, saignement, ...) pendant une réunion ATSEM qui a lieu à l'école, l'enseignant(e) concerné(e) est invité(e) à venir solliciter une ATSEM.

Question des enseignants aux élus municipaux et aux parents élus :

Serait-il possible d'avancer l'heure de début des conseils d'école à 18h ou 19h ? En effet, l'horaire actuel implique que les enseignants effectuent deux allers-retours maison/travail dans la journée et plusieurs enseignants ont également des enfants en bas âge. Pour information, dans les écoles du secteur, les conseils d'école commencent à 18h ou 18h30.

Compte tenu des divergences de souhaits, il est procédé à un vote, dont les options proposées sont 18h et 20h.

Résultat du vote : majorité pour le maintien à 20 h.

Information : les deux prochains conseils d'école auront lieu le mardi 20 mars et le jeudi 7 juin 2018 à 20h.

Rappel : le procès-verbal des conseils d'école n'est plus distribué aux familles en version papier mais exposé sur le panneau d'affichage de l'école ; il est également consultable et téléchargeable sur le site internet de la mairie : www.mairiemontbizot.fr. Toutefois, les familles qui en feront la demande auprès de l'enseignant de leur enfant pourront obtenir un exemplaire papier.